



DÉCOUVREZ NOTRE LETTRE D'INFORMATION!

Le mot du Président



Chers tous, amis, parents, donateurs, bénévoles,

Notre fête, la saint Joseph - ayant lieu le 19 mars - tombe souvent en période de carême, comme la journée mondiale de la trisomie 21 - le 21 mars: **c'est vraiment notre fête à tous!** Transmettons cette joie à tous ceux qui nous entourent et qui nous aident. Et certains nous aident depuis le début des Maisons Saint Joseph en 2006! Vous découvrirez, dans cette lettre, le portrait de deux d'entre eux, faisant partie de nos membres fondateurs: merci à eux!

Continuez de nous aider comme le font ceux qui viennent partager le dîner des résidents, la table de notre maison Saint Jean Paul II est ouverte un mardi soir par mois, ou comme ceux qui jeûnent en nous donnant le fruit de leur bol de riz.

En cette année jubilaire et particulière, contribuez au pèlerinage du Rosaire à Lourdes de tous nos résidents et résidentes et de toutes nos animatrices de maisons.

Au nom des 14 personnes qui habitent nos maisons, je vous remercie du fond du cœur.



A très bientôt,
Olivier Roubaud



Bienvenue à Antoine!

La Maison St Jean Paul II accueille un nouveau colocataire

Antoine vient enrichir la maison à présent complète avec 7 garçons. Toute la maisonnée l'accueille avec grand enthousiasme. Nous lui souhaitons de créer des souvenirs mémorables et de tisser des liens solides avec ses nouveaux camarades.

Opération bol de riz

Un grand merci à l'école Jeanne d'Arc Notre Dame de Chatou !

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la collecte de dons organisée par l'école Jeanne d'Arc Notre Dame de Chatou. Ce soutien est précieux!

Zoom sur deux de nos bénévoles fondateurs

L'engagement sans faille de Françoise et Charles-Etienne Perrier

Il y a presque 20 ans notre fille Odile (trisomique 21) avait un travail (à l'ESAT) mais pas de « chez elle ». Nous ne trouvions rien qui corresponde à ce que nous souhaitions lui offrir. Alors avec d'autres parents et des amis nous nous sommes lancés dans l'aventure un peu folle de créer une maisonnée où règnerait un esprit familial, où la vie spirituelle de chacun pourrait s'épanouir, intégrée dans la vie de la cité.

20 ans plus tard Les Maisons Saint Joseph sont toujours là et accueillent 14 personnes heureuses de vivre !

L'avenir ? Continuer à faire vivre les maisonnées et qui sait, mettre en place une nouvelle structure pour les vieux jours de nos résidents. Rendons grâce à Saint Joseph qui nous a beaucoup aidés et demandons lui de continuer à le faire spirituellement et...financièrement !



Le pèlerinage du Rosaire à Lourdes

Invitation à un voyage spirituel du 30 septembre au 4 octobre

L'organisation de ce temps fort de l'association commence dès maintenant! C'est une occasion unique de partager une retraite spirituelle avec nos colocataires. Si le voyage vous intéresse, nous vous invitons à nous contacter pour en savoir plus.

Et pour tous les autres, envoyez-nous vos intentions de prière, nous irons les confier spécialement à la Grotte. Nous vous remercions par avance pour toute l'aide que vous pourrez nous apporter afin de mener ce projet à bien!



Des maisons de gourmets!

Les dîners de Jean Paul II

Un mardi par mois, venez partager un dîner et laissez-vous surprendre par les talents culinaires de nos colocataires. Ce sont les garçons qui se mettent aux fourneaux pour vous concocter de délicieux plats!

Un tel succès que l'opération sera lancée en septembre pour la Maison Sainte Thérèse. Pour réserver, contactez-nous. Les places sont limitées !



Suivez-nous sur Facebook!

Rejoignez notre page Facebook [ici](#) pour découvrir nos actualités, événements et initiatives. Nos publications vous tiennent informés de nos activités et projets. Aidez-nous à faire grandir notre communauté et à faire rayonner notre association. Ensemble, partageons nos valeurs et nos actions. Rejoignez-nous dès aujourd'hui et participez à notre aventure !



Pour soutenir Les Maisons Saint Joseph, vous pouvez nous adresser un don au titre de l'IRPP déductible de vos impôts, par chèque, par virement, par prélèvement mensuel ou par le biais de notre site internet www.lesmaisonssaintjoseph.fr. Vous recevrez un reçu fiscal, pour le déduire de vos impôts sur le revenu de 66% de votre don.

Pour les chèques, les adresser à l'ordre des Maisons St Joseph, 28 rue Molière 78000 Versailles. Pour les virements: BIC CEPAFRPP751 IBAN FR76 1751 5006 0008 2758 0315 680

